

Golf de Lannemezan les 31 mai et 1^{er} juin 2025

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation

La coupe des Pyrénées est ouverte à tous les joueurs licenciés des clubs du 65 et aux joueurs extérieurs licenciés répondant au statut du joueur amateur. **Epreuve non-fumeur**

Catégories d'appartenance, repères et formes de jeu :

Catégorie	Index	Classement	Repère	Formule de jeu
1 ^{ère} série messieurs	< 11.4	Brut et Net	Blancs	Stroke Play
1 ^{ère} série dames	< 18.5	Brut et Net	Bleus	Stroke Play
2 ^{ème} série messieurs	11.5 – 20.4	Brut et Net	Jaunes	Stableford
2 ^{ème} série dames	18.5 – NC	Brut et Net	Rouges	Stableford
3 ^{ème} série messieurs	20.5 - NC	Brut et Net	Jaunes	Stableford

Note : La série d'appartenance de chaque joueur sera déterminée sur la base de son index figurant dans Fléole le 30 mai 2025, veille du premier tour de la compétition.

Le calcul des scores en net sera fait sur la base des index figurant dans Fléole la veille de la compétition.

Epreuve sur 18 trous le samedi 31 mai ou le dimanche 1^{er} juin 2025 au choix du joueur dans la limite du nombre maximum fixé à 144 joueurs par jour pour cette période.

Engagement et inscriptions

Inscriptions :

La clôture des inscriptions est fixée au **mercredi 28 mai à minuit**.

Les inscriptions sont à faire sur le site du CD Golf 65 <http://www.cdgolf65.com/> onglet « Coupe HP ».

Droit d'engagement (paiement auprès du Club) :

- Membres club : 15€, Jeunes membres club : 5€,
- Licenciés d'un club du 65 : 30€, Jeune licenciés d'un club du 65 : 10€
- Licencié d'un club extérieur au 65 : 45€, Jeune licencié d'un club extérieur au 65 : 20€.

Départs :

La liste officielle des départs sera consultable sur le site internet du comité des Hautes Pyrénées et sur le tableau officiel de la compétition.

Résultats :

Les résultats seront affichés à la fin de chaque journée sur le panneau d'affichage. Ils seront ensuite consultables sur le site Internet du comité des Hautes Pyrénées.

Comité d'épreuve

Pour chaque Tour un comité d'épreuve sera créé comprenant le Délégué d'épreuve du CDGolf65, 1 référent du Club et/ou de l'Association sportive recevant et un arbitre ou un OBEC de club